Les députés européens ne servent à rien, votons utile, votons pour le Frexit ! Votons Philippot !

écrit par Christine Tasin | 10 avril 2024

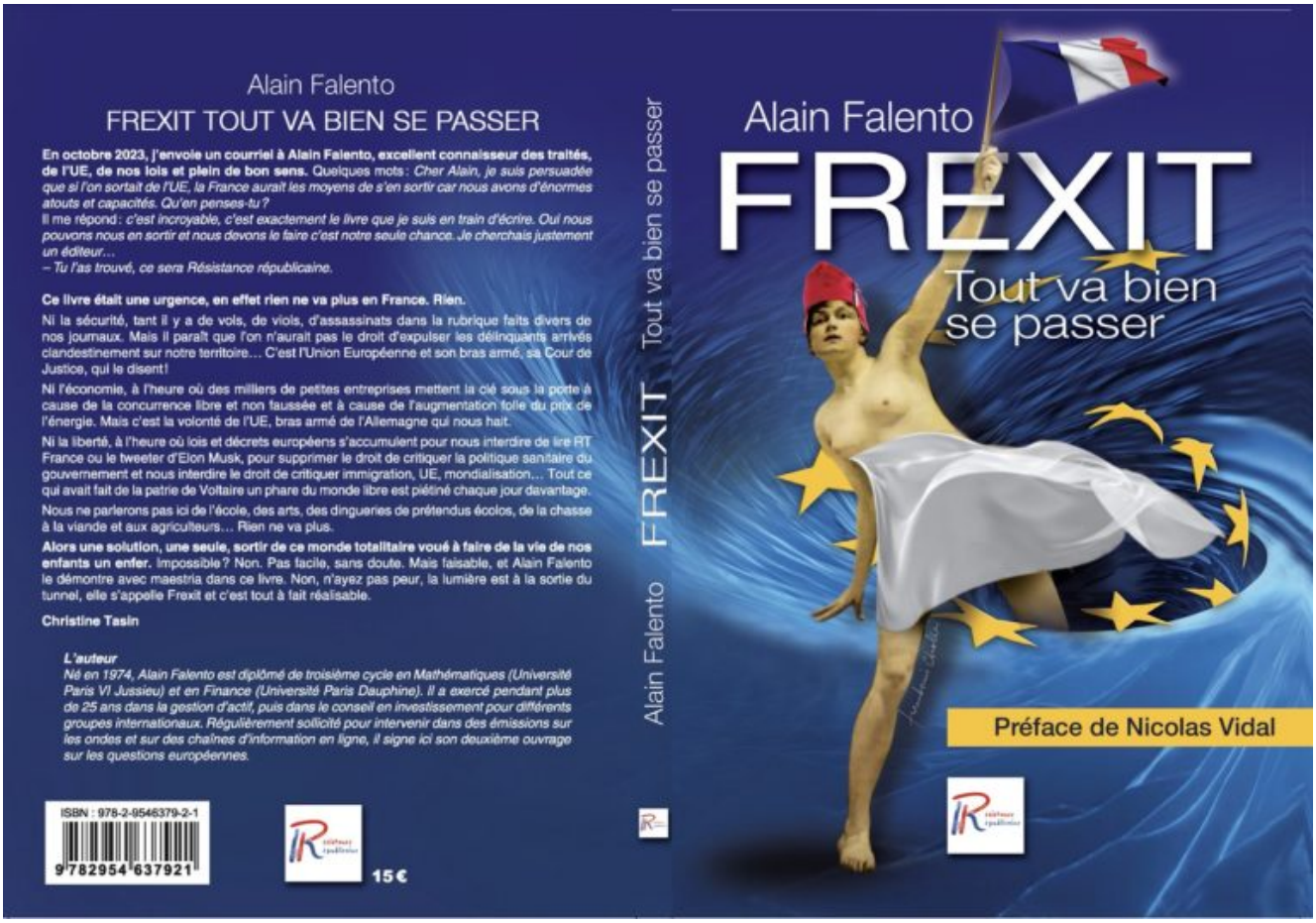

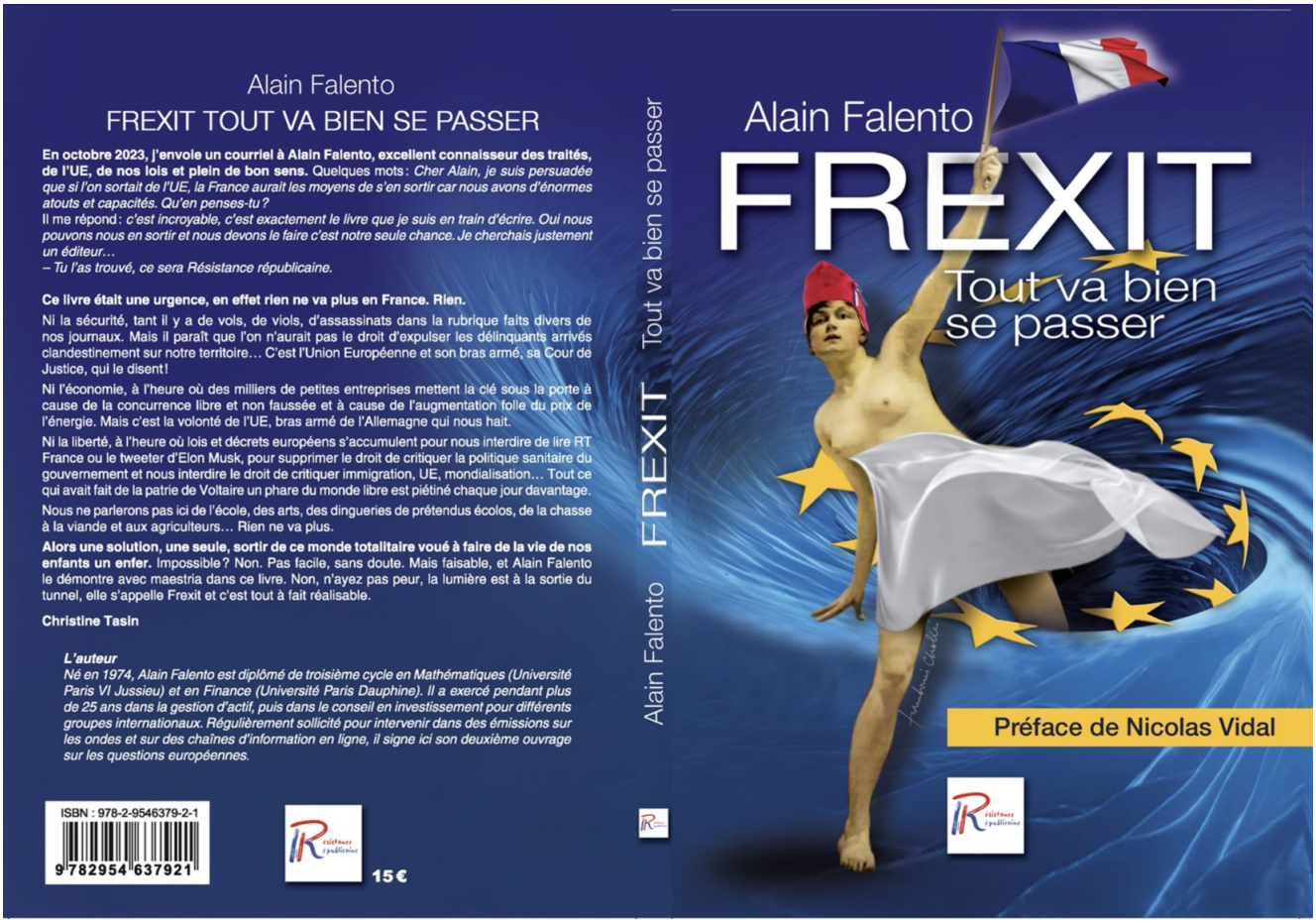

Il faut leur faire peur. Et pour leur faire peur il faut qu'ils voient qu'on est nombreux à ne plus vouloir de leur supranationalité mortifère et liberticide. Il faut qu'ils aient peur du Frexit. Il faut qu'après le vote de juin, ils sentent passer le vent du boulet et se méfient. Chacun sait que si la France sort de l'UE, celle-ci explose. Et si des millions de Français votent pour la liste de Philippot, ils devront se méfier et hésiter avant d'achever la réalisation du *Meilleur des mondes*.

Tant qu'il y aura dans l'UE des majorités de boucs narcissiques et vendus entraînant les moutons des peuples à l'abattoir, ils continueront, ils amplifieront et hâteront notre fin, notre disparition et avec elle celle d'une civilisation plurimillénaire qui a fait la civilisation occidentale, LA civilisation, incomparable.

Rappelons ici que c'est la Commission européenne qui décide de tout à Bruxelles et qu'elle n'a pas besoin des députés

européens pour imposer le vaxxin Covid, pour imposer des pass sanitaires et des confinements, des interdictions de circuler, pour offrir nos millions aux nazis ukrainiens, pour interdire la liberté d'expression sur twitter ou facebook… J'en passe et des meilleures. Certes, que la majorité au Parlement européen soit détenue par les députés mondialistes aide bien la Commission européenne mais dans tous les cas celle-ci ne leur rend aucun compte, à tel point que, en autocrate n'ayant de compte à rendre à personne, Der Leyen décide, toute seule du contrat signé avec Pfizer et négocié (avec quelles rétrocommissions ?) à coups de textos secrets !!!! C'est ça la prétendue démocratie que veulent nous vendre les européistes ! ???

Il suffit de lire n'importe quel texte de fonctionnement de l'UE pour comprendre que les députés européens ne sont là que pour faire joli, pour faire semblant de démocratie, regardez le nombre de fois où on dit qu'ils « discutent »…

Oui, ils sont là pour enculer les mouches et laisser croire à Madame Michu qu' il serait payé, très cher (15000 euros mensuels), pour son bien à elle…Ils oublient de dire que les seuls textes législatifs sur lesquels ils se prononcent… **sont ceux que propose la commission européenne et uniquement ceux-là**. Ça limite singulièrement les choses, non ? Source des captures d'écran ci-dessous

1 Le pouvoir d'initiative législative

La Commission européenne émet une proposition initiale pour la plupart des **actes législatifs** qui seront adoptés par le Parlement européen et le Conseil de l'Union européenne.

Dans le cadre de la procédure législative ordinaire (anciennement codécision) :

- la Commission présente des propositions d'actes ;
- le Parlement, en tant que colégislateur, les amende ;
- le Conseil les vote à la majorité qualifiée.

Concernant la PESC, la Commission peut soutenir le Haut représentant pour les affaires étrangères et la politique de sécurité lorsqu'il soumet une initiative au Conseil (**art. 30 TUE**).

Mieux encore, son rôle est de veiller à l'application de la dictature, à savoir l'application dans chacun des pays qui n'est plus souverain au respect des traités… **qu'elle a seule ratifiés.** Ne jamais oublier qu'ils ont fait re-voter les peuples qui ne voulaient pas du TCE jusqu'à ce qu'ils votent bien ! La Commission européenne est le père fouettard… « elle sanctionne ». Même le Président de la République n'a pas ce pouvoir chez nous, il doit passer par les juges !

2 La protection des traités européens

La Commission veille au respect et à l'application du droit européen et du droit dérivé (règlements, directives, décisions) :

- elle s'informe, prévient et sanctionne les États membres en cas de non-respect des traités européens ;
- elle peut saisir la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) si l'État ne suit pas l'avis qu'elle lui a préalablement envoyé.

La Commission européenne assure un suivi de l'État de droit dans les États membres depuis 2014 (par le biais du nouveau cadre de l'UE pour renforcer l'État de droit). À ce titre, elle a déclenché la procédure de l'article 7 TUE contre la Pologne en décembre 2017 pour violation des valeurs de l'UE.

La Commission est explicitement chargée par les traités de défendre l'intérêt général européen.

Quant au pouvoir d'exécution, il est seul dévolu à la Commission européenne !

3 Le pouvoir d'exécution

La Commission est l'**organe d'exécution** des politiques et des actes adoptés par le Parlement et le Conseil. Elle définit une stratégie quinquennale, exécute le budget et gère les politiques communes et les fonds européens.

Le Conseil assiste la Commission au moyen de différents comités, plus de 200 (procédure de **comitologie**). Ces comités se composent d'un représentant par État membre et sont présidés par un fonctionnaire de la Commission. Ils ont pour fonction d'aider la Commission à préparer ses actes d'exécution.

Je n'invente rien, les extraits ci-dessous sont eux aussi tirés des textes officiels.

« Pendant leur mandature, les élus ont pour fonction de discuter, d'amender, et de voter les textes de loi proposés par la Commission, toujours en cherchant un consensus avec

le Conseil de l'UE qui valide également les textes. Le Parlement vote également le budget de l'Union et dispose de divers moyens de contrôle sur les institutions européennes : il approuve la composition de la Commission européenne, peut constituer des commissions d'enquête et même censurer la Commission qui doit alors démissionner.

Au sein du Parlement, les députés rejoignent au moins une et souvent plusieurs des 20 commissions thématiques permanentes chargées d'examiner les textes de loi. Ils peuvent aussi prétendre à différents rôles et responsabilités, régies par le règlement intérieur. »

https://www.touteleurope.eu/institutions/a-quoi-servent-les-deputes-europeens/

Tout cela pour expliquer que l'on nous prend pour des cons en nous faisant croire que la face de l'UE pourrait changer si l'on votait pour un tel ou tel autre et d'autant plus que les députés que la France envoie sont à peu près un dixième du nombre, qu'ils comportent et comporteront une bonne part de députés macronistes et gauchistes de mèche avec la Commission européenne pour limiter nos libertés, nous vacciner, nous interdire de rouler, nous interdire de prendre l'avion, détruire nos industries et nos agriculteurs.

Je rappelle en passant que si j'ai traité Marion de gourdasse c'est parce qu'elle souhaite la victoire de l'Ukraine (et qui a envie d'élire des gens qui, au Parlement européen, applaudiront la va-t-en guerre Der Leyen ?) et surtout parce que, tête de liste de R! elle n'a même pas pris le temps de se renseigner sur le fonctionnement de l'UE et notamment du Parlement européen qui n'a rien à voir avec le nôtre.

Voilà ce qu'elle croit et dit *: […] l'enjeu une fois de plus pardon c'est pas d'arriver un ou deux points devant Emmanuel*

Macron l'enjeu c'est de changer la majorité au Parlement européen c'est-à-dire de pouvoir changer la ligne politique de la Commission européenne aujourd'hui .

Voici ma réponse, qui démontre que l'institution UE est faite pour faire croire que l'UE serait démocratique alors qu'elle est une autocratie.

Il faudrait peut-être que la gourdasse (ignorantus, ignoranta, ignorantum) se renseignât avant d'aller répondre aux journalistes. *Elle pourrait avec profit lire Philippot ou Alain Falento (je ne dis pas relire, de toutes évidence elle n'a rien lu sur le sujet et on se demande avec quoi elle se forge ses idées…). Elle saurait alors qu'en nulle façon les députés européens ne peuvent changer la ligne politique de la Commission européenne… Les députés européens sont un simulacre de démocratie, pour faire croire aux bons peuples naïfs qu'ils détiendraient encore un quelconque pouvoir sur la commission !*

Si c'était vrai jamais Der Leyen n'aurait pu commander des milliards de vaxxins Covid payés par le contribuable européen au moyen de textos restés obstinément secrets… On conseillera à la tête de liste de relire les statuts de l'UE, elle y découvrira avec stupéfaction que le Parlement européen n'élit pas, ne nomme pas, ne contrôle pas la commission européenne qui est souveraine…

https://resistancerepublicaine.com/2023/10/04/marion-dune-ignorance-crasse-sur-lue-et-en-plus-pro-ukraine-et-cest-la-tete-de-liste-r/

« *What else ?* » aurait dit George Clooney.. **En l'état actuel du rapport de force, il faut ne pas s'abstenir (l'abstention est ce qui permet aux mondialistes d'être au pouvoir) et voter pour le Frexit en votant Philippot. Je déconseille le vote Asselineau car, aussi brillant que soit ce dernier, son islamophilie en fait un ennemi de la France.**

Pour commander le livre d’Alain Falento, c’est ici :

https://resistancerepublicaine.com/2024/03/21/frexit-tout-va-bien-se-passer-le-dernier-livre-de-resistance-republicaine-vous-redonnera-le-moral/